

ACCÈS

Où se gare-t-on?



Plan

Stationnement

1^{ère} heure gratuite sur le parking de l'hôtel de ville (place Guillelouard) – face à l'ancienne bibliothèque.

Parking du parc des expositions Un parking-relais gratuit ouvert 7/7 jours et 24/24 heures au parc des expositions.

Le parking est surveillé régulièrement par la police municipale. Ce parking vous permet d'emprunter gratuitement la navette électrique «Navette de Caen» desservant le centre-ville de Caen du lundi au samedi, à partir de 7h30 à 20h00.

Parking de l'hippodrome gratuit. Il est possible d'y stationner en dehors des journées de courses hippiques.

Où alors bus ou vélo...?

Bus : Arrêts lycée Malherbe et conservatoire: 04.08.11.15.18.22.23.29.
navette CV, BV 08.09.12.32

Arrêts Hôtel de ville: 01.02.03.07.21 , BV 09.10.30.32



Piste cyclable : sur l'avenue Albert Sorel.

En Vélolib : Trois stations : Malherbe, Hôtel de ville et Hippodrome.

